

NOM DU PROGRAMME

ETUDIER LA FAISABILITE D'UN PROGRAMME PLURIANNUEL SUR LES VELOURUTES ET VOIES VERTES

OBJECTIFS SPECIFIQUES

Valoriser le potentiel touristique représenté par les cyclotouristes à travers les schémas national et régional des véloroutes et voies vertes (VVV).

NATURE DE L'OPERATION

Par une Circulaire en date du 31 Mai 2001, intitulée « Mise en œuvre des volets régionaux du schéma national », l'Etat a incité les Régions à développer les Véloroutes et Voies Vertes dans le cadre de schémas régionaux des VVV.

En 2009, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées, a décidé de faire réaliser une étude concertée pour la mise en place d'un « Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes ».

Au fil des réunions techniques et administratives, un réseau cohérent s'est dessiné, basé notamment sur le schéma national. Pour l'Aveyron, **8 tronçons** ont été identifiés et les fuseaux ont été validés lors de la Commission Permanente du Conseil Départemental de l'Aveyron du 29 octobre 2012 :

- **V85** (inscrit au schéma national) de Réquista à Sauclières
- **V85-4** de Rodez à Millau
- **V85-5** de Saint-Jean d'Alcapiès à Mostuéjols
- **V85-6** de Rodez à Espalion
- **V86** (inscrit au schéma national) de Capdenac à Saint-Laurent d'Olt
- **V86-2** de Capdenac à Villefranche-de-Rouergue
- **V86-3** de Conques à Rodez
- **V87-3** de Laguépie à Rodez

Afin de tracer une feuille de route pour les années à venir en matière d'aménagement de ce projet d'envergure nationale et dans lequel le Conseil départemental pourrait s'impliquer annuellement dans la limite des crédits budgétaires disponibles, il est proposé dans un premier temps de faire un diagnostic à l'échelle du territoire aveyronnais, qui aurait pour objectif :

- De définir les axes prioritaires en partenariat avec les associations cyclistes ;
- De hiérarchiser les tronçons d'itinéraires sur lesquels intervenir ;
- D'évaluer les aménagements et équipements de sécurité ou signalétique nécessaires ;
- De chiffrer les travaux qui seraient envisagés ;
- De recenser les hébergements sur les itinéraires

Ce travail serait mené de façon transversale avec l'ensemble des services compétents (DAAE, Service des sports, DRGT...) et s'intégrerait dans le projet global du Département destiné à favoriser l'itinérance sur son territoire.

BENEFICIAIRES

Les cyclistes et cyclotouristes itinérants mais aussi les cyclistes aveyronnais

MODALITES D'INTERVENTION

Opération à maîtrise d'ouvrage départementale

INDICATEURS

✓ Etat d'avancement : nombre de km de voies diagnostiquées

SERVICE INSTRUCTEUR

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'AVEYRON
Pôle d'Aménagement et de Développement du Territoire
Hôtel du Département
BP 724
12 007 RODEZ Cedex